

Le mouvement communaliste (1870-1871)

- UN PARCOURS BIBLIOGRAPHIQUE -



Dans ce parcours bibliographique consacré au mouvement communaliste, je souhaiterais revenir sur des faits souvent connus, mais peu valorisés, relatifs à son histoire. Point de découvertes tapageuses donc, mais retour sur une optique occultée jadis, et redevenue pertinente de nos jours. À savoir l'attention portée aux buts politiques fédéralistes, d'une part, au rôle et à l'action des départements de tout le pays, de l'autre. D'où l'accent mis sur l'appellation « mouvement communaliste » et non point « Commune de Paris ». Pour ce faire, j'emprunterai davantage à l'abondante bibliographie existante qu'aux sources d'archives primaires.

Ce mouvement communaliste, on le pressent dans les écrits de Proudhon antérieurs à la Commune elle-même, on le sent dans les écrits de Bakounine de 1870-1871 et dans les activités et proclamations des communards, surtout anti-autoritaires, et dits de la « minorité », dont certains livrèrent ultérieurement leurs analyses ou rédigèrent leurs souvenirs. On le saisit également à travers les nombreuses prises de position en faveur du mouvement communaliste qui essaient dans tout le pays. Au passage, l'on verra que, si une histoire politique du mouvement communaliste est possible grâce aux documents légués par les acteurs, il n'existe toujours pas d'histoire sociale de la Commune de Paris, à savoir une histoire des anonymes qui l'ont faite et ont combattu pour elle. Commune « de Paris » car, pour les départements, les études sont moins indigentes. On constatera, en effet, à travers quelques exemples, qu'un portrait de la population insurgée se dessine en certains lieux.

« Que Paris fasse dans l'enceinte de ses murs des révolutions. À quoi bon ? Si Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Rouen, Lille, Strasbourg, Dijon, etc.,

si les départements maîtres d'eux-mêmes ne suivent pas, Paris en sera pour ses frais. La fédération devient ainsi le salut du peuple : car elle sauve à la fois, en le divisant, de la tyrannie de ses meneurs et de sa propre folie. » (*Du principe fédératif*, 1863). Cette triste prophétie de Proudhon trouva hélas sa confirmation moins de dix ans plus tard. C'est ici l'occasion de mettre en lumière un aspect minoré dans l'histoire de la Commune de Paris et du mouvement communaliste, à savoir l'apport culturel et politique que représentèrent les écrits de Proudhon pour une fraction des insurgés – et conséquemment les répliques nombreuses (et malheureuses) que connut le mouvement communaliste en province, mouvement qui, selon l'enseignement de Proudhon, se devait d'être autonome et fédéraliste.

Je puiserai également aux analyses du mouvement communaliste venant d'auteurs, proches ou lointains de l'événement tant dans le temps que dans l'esprit, qui nous fournissent de précieux enseignements.

J'en viendrai, enfin, à ladite Commune de Paris, en la resituant dans l'ensemble des mouvements de solidarité et de complémentarité qui agitèrent la France en 1870 et 1871.

La première idée-force qu'il convient de mettre au jour est celle d'un pays indéniablement fracturé – non pas géographiquement, mais politiquement – par ce mouvement communaliste. Pour en saisir la portée, il existe au moins deux prismes : celui que l'on pourrait qualifier de « républicain » qui se contente d'analyser, sur la durée des événements, les mouvements électoraux et les prises de position qu'ils révéleraient à l'échelle du pays tout entier et celui du « mouvement communaliste » lui-même dont attestent ses prises de position solidaires, ses levées insurrectionnelles, les ralliements qu'il suscita aux processus d'autonomisation et les tentatives de constitution de Communes en maintes villes du pays qu'il favorisa.

I. La Commune de Paris vue par un blanquiste

Entamons ce parcours par un livre de référence, celui d'Edmond Lepelletier¹, inspirateur de nombreux travaux ultérieurs sur la Commune – sur certains desquels je reviendrai. Lepelletier n'est pas le premier historien de la Commune de Paris. Il publie le premier volume de sa somme en 1911, soit quarante ans après l'évènement. Avant lui de nombreux témoins et acteurs – Benoît Malon (dès 1871), Lissagaray, Louise Michel et Maxime Vuillaume², pour n'en citer que quelques-uns parmi de nombreux autres, car par chance cet évènement historique majeur fut très documenté par ses acteurs eux-mêmes – ont déjà livré leurs souvenirs et analyses. Cela dit, l'originalité de l'entreprise de Lepelletier

¹ Edmond Lepelletier, *Histoire de la Commune de 1871*, Mercure de France, trois volumes, 1911-1913 : [https://fr.wikisource.org/wiki/Histoire_de_la_Commune_de_1871_\(Lepelletier\)](https://fr.wikisource.org/wiki/Histoire_de_la_Commune_de_1871_(Lepelletier))

² Benoît Malon, *La Troisième Défaite du prolétariat français* (1871), en ligne sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65916> ; Lissagaray, *Histoire de la commune de 1871* [1876], en ligne sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k36518g.texteImage> ; Louise Michel, *La Commune* [1898], en ligne sur [https://fr.wikisource.org/wiki/La_Commune_\(Michel\)](https://fr.wikisource.org/wiki/La_Commune_(Michel)) ; Maxime Vuillaume, *Mes cahiers rouges* [1910].

tient au fait qu'elle relève d'une tentative de rationalisation de l'expérience de la Commune de Paris et du mouvement communaliste. Ainsi, il adopte, pour traiter du sujet, le style de l'objectivité historique – bien sûr factice dans un tel cas, d'autant qu'il prend le soin de se situer d'entrée de jeu parmi les acteurs impliqués de la Commune de Paris : « L'auteur, écrit-il, fut témoin oculaire des faits qu'il expose. Il remplit à cette époque redoutable un rôle modeste. Il doit déclarer qu'il fut parmi les vaincus » (p. 35). Cette hauteur de vue lui permet, cela dit, d'ouvrir le champ de l'analyse. C'est sans doute pourquoi cette *Histoire de la Commune* devint source première des travaux ultérieurs les plus marquants sur le sujet, tels ceux d'Henri Lefebvre et de Jean Bancal. En tout état de cause, la première place revient à Lepelletier.

Pour lui, « la *Commune* – et, quand nous employons ce terme ainsi pris absolument, nous entendons désigner le régime, localisé et éphémère auquel fut soumise la région parisienne, avec une répercussion brève et dispersée en quelques grandes villes, du 18 mars aux derniers jours de mai 1871 » – releva de ce qu'il qualifiera par la suite de « gouvernement plébéien » (p. 1135). Il considère que l'Internationale n'y a joué aucun rôle significatif – ce en quoi il se révèle pour ce qu'il fut, un proche des blanquistes, dont il pointe d'ailleurs les antagonismes qu'ils eurent avec l'Internationale (pp. 407-438). « La Commune, écrit-il, a eu dans son sein des hommes qui avaient fait partie de l'Internationale, qui pouvaient être pénétrés de ses principes, mais elle ne fut pas l'œuvre de cette association, et le Comité central, qui surgit au lendemain du 18 mars, qui fut le premier gouvernement révolutionnaire fonctionnant après la guerre, et qui précéda l'élection communale, se constitua en dehors, et pour ainsi dire à l'insu du Conseil général de l'Internationale. Le grand chef, Karl Marx, ne quitta, ni avant ni pendant la Commune, son tranquille cottage près de Londres, où il attendait les événements et jugeait les hommes » (p. 407).

Lepelletier est facilement critique sur les faiblesses et les fautes qui, selon lui, auraient caractérisé la Commune : ainsi, n'avoir pas chassé l'Assemblée de Versailles aurait constitué une lourde erreur, et de même (p. 638 et p. 980) n'avoir pas mis la main sur le *Journal officiel* en aurait été une autre. Il y revient souvent, mais concernant la faute de n'avoir pas marché sur Versailles – dont la responsabilité incombe, sous sa plume, au Comité central (gouvernement provisoire) –, c'est aussi une manière de réitérer son admiration pour un grand absent : ce Blanqui qui « manquait », comme il l'écrit. Selon l'auteur, ce fut une lourde erreur de la Commune, et ce dès le 18 mars, que de vouloir gouverner normalement et non pas de faire la guerre à Versailles. Immédiatement et continument. Et c'est bien en blanquiste qu'il affirme que « ce n'était ni par des formules ni par des décrets que la révolution du Dix-Huit mars pouvait devenir une révolution sociale, c'était par l'obus » (p. 1168).

Vient ensuite une analyse tout à fait personnelle de la situation. On la trouve dans le chapitre intitulée « Deux vrais chefs de la Commune » (pp. 1167 et sq.). Ces quelques citations soulignent la singularité de son positionnement. Ainsi : « La Commune en effet n'eut pas de chef. [...] Pourtant ce gouvernement acéphale, libre de la domination des personnalités, subit l'influence de deux grandes individualités. [...] Garibaldi avait conseillé de choisir un chef. [...] La dictature ! C'était aussi la pensée pendant le siège d'Auguste Blanqui, le seul

homme qui peut-être aurait pu assumer les responsabilités du pouvoir absolu. [...] Une seule main, dirigée par une seule tête, c'était donc la conception blanquiste. Elle ne fut jamais proposée à la Commune, qui demeura, jusqu'à sa dernière heure, sans chef, ce qui fait son originalité et sa place à part dans l'Histoire. [...] Deux hommes, deux esprits puissants, tout à fait dissemblables, et dont les disciples et partisans furent souvent antagonistes, exercèrent seulement une influence sur les esprits. On peut les considérer comme les générateurs de la Révolution de 1871, bien que ces deux conducteurs d'âmes, pas plus que J.-J. Rousseau et Voltaire ne furent des acteurs de la Révolution française, ne furent présents, ne participèrent aux événements de 71. Au Dix-Huit mars, l'un était mort et l'autre en prison. C'était P.-J. Proudhon et c'était Blanqui. Du fond de la tombe, Proudhon, et Blanqui de son cachot, un tombeau aussi, gouvernèrent cependant. En ces deux absents, on peut voir les véritables chefs de la Commune » [p. 1171 et sq.] Lepelletier note que même Charles Longuet, le gendre de Marx, rendit hommage à Proudhon (p. 1173), qu'il présente ensuite largement : « Il est le premier socialiste qui se soit occupé de la démocratie paysanne et qui ait défendu la cause des ouvriers de la terre » (pp. 1174-1185), puis s'arrête sur Blanqui (pp. 1185 et sq.) : les idées pour Proudhon, l'action pour Blanqui (p. 1200). Ici, l'auteur s'affirme proche de Blanqui : « Toute sa vie il demeura le carbonaro de sa jeunesse » (p.1203). Thiers refusa d'échanger Blanqui contre monseigneur Darboy, otage qui sera exécuté rue Haxo (p. 1205).

Au Livre 2 du III^e volume, intitulé « La commune dans les départements », Lepelletier consacre une attention soutenue aux événements qui se déroulèrent hors de Paris. À commencer par la politique de désinformation de Thiers à l'égard de la province afin qu'elle ne soutienne pas la capitale (p. 1216). L'auteur, qui n'est pas excellemment informé sur la situation en province, ne lui marque pas une affection particulière. Il attribue volontiers les échecs des tentatives provinciales à une sorte d'apathie politique, une pusillanimité. Nous verrons par la suite dans le détail ce qu'il en fut des villes et bourgades du pays et de leurs forces politiques réellement engagées dans ce bras de fer. Mais l'on peut accorder à Lepelletier le mérite de s'être tout de même intéressé aux diverses tentatives communalistes du pays qu'il a jugées significatives.

- La **Commune de Toulouse** (p. 1269 et sq.) : dès que Toulouse bouge, Thiers change le préfet ; la Garde nationale toulousaine acclame la Commune de Paris ; la Commune de Toulouse est proclamée ; le préfet de Thiers coupe le faubourg ouvrier Saint-Cyprien de la ville bourgeoise ; coup de force versaillais contre le capitole.

- La **Commune de Saint-Étienne** (p. 1288) : ville de la houille et des hauts-fourneaux (tout y est noir) ; l'agglomération compte aussi des manufactures d'armes, de tissage de rubans, d'extraction de minerai, des forges, des usines et... beaucoup de grèves ; adhésion à la Commune de Paris ; le 23 mars, on réclame de proclamer la Commune de Saint-Étienne ; de même le lendemain, avec intrusion massive à l'Hôtel de Ville ; le surlendemain, le préfet fait donner la troupe contre les « factieux » (*sic*) ; le 25, malgré la menace, les manifestants acclament toujours la Commune de Paris (« Vive la commune, à bas le préfet ! ») ; arrivent les ouvriers des manufactures d'armes ; dans l'énervement, on compte un mort ; on crie vengeance ; le préfet est pris en otage à l'Hôtel de Ville

et tué sur place ; la Commune de Saint-Étienne est proclamée et convoque les électeurs pour le 29 ; la troupe arrive et attaque depuis l'extérieur de la ville ; les insurgés se rendent sans effusion de sang ; la répression est sauvage.

- La **Commune de Narbonne** (p. 1291) : Narbonne se soulève ; Digeon proclame la commune le 24 mars et s'empare de l'Hôtel de Ville puis, par la suite, de la préfecture ; gardes nationaux et insurgés fraternisent ; l'arsenal tombe aux mains des insurgés ; Béziers, Cette (Sète) et Perpignan annoncent leur soulèvement (c'est l'œuvre de la Ligue du Midi qui avait préparé le terrain depuis l'automne) ; le 28 mars, les turcos arrivent ; barricades ; la propagande versaillaise entre en action : on annonce l'échec des communes de province et l'isolement de Paris ; Digeon ne capitule pas ; on compte trois morts sur la barricade ; tout est fini le 31 mars.

- La **Commune de Limoges** : Limoges est également une ville ouvrière ; le 4 avril, les troupes doivent embarquer pour Versailles ; les soldats sont harangués, ils cèdent leurs armes ; on veut proclamer la Commune, on crie « Vive la Commune ! » ; échange de coups de feu entre les gardes nationaux et l'armée, mais peu à peu la préfecture est abandonnée sans que soit finalement proclamée la Commune.

- La **Commune du Creusot** : grand centre métallurgique : « un fief capitaliste », dira Jean-Baptiste Dumay. Nous y reviendrons.

- La **Commune de Marseille** (p. 1308) : Gaston Crémieux appelle à l'insurrection le 8 août 1870 ; mis aux arrêts, il est libéré le 4 septembre ; dès le 18 mars, il acclame la Commune ; le 23 mars, la foule envahit l'Hôtel de Ville ; une commission provisoire est nommée ; le 4 avril, la troupe donne l'assaut depuis Notre-Dame-de-la-Garde contre la préfecture occupée ; les combattants se rendent ; on compte 30 morts du côté de la troupe et 150 du côté des insurgés ; forte répression.

C'est la fin de la guerre civile en province. Début avril 1871, Thiers a triomphé sur tous les territoires de province. On leur impose le silence sur la Commune de Paris. Lepelletier ébauche quelques explications de ces échecs (p. 1312). Pour les provinciaux, nous dit-il, « Thiers, c'était la paix ». Un mois et demi plus tard, la Commune sera vaincue partout.

Nous reviendrons ultérieurement sur le mouvement communaliste à l'échelle nationale à travers des données plus précises et plus amples que fournissent des ouvrages plus récents. Pour le coup, il nous importait surtout, à partir de l'exemple de Lepelletier, de vérifier que des témoins eux-mêmes de la Commune de Paris avaient mentionné les tentatives communalistes en dehors de capitale.

II. La pensée de Proudhon et le mouvement communaliste

Quel fut donc la part du capital politique proudhonien réinvestie dans la Commune ?

Dans *La Fédération et l'unité en Italie*³, Proudhon avance cette idée : « Je démontrerai ailleurs, puisque démonstration il y a et que la démocratie contemporaine paraît l'ignorer, que le principe fédératif, de même que l'organisation mu-

³ Paris, E. Dentu libraire-éditeur, 1862.

nicipale, est un corollaire du principe encore peu connu de séparation des pouvoirs hors duquel il n'y a point de république, pas même de monarchie constitutionnelle » (p. 14). Et plus loin : « Les Italiens comme les Français sont une abstraction ; [...] ce qui est vrai, c'est qu'il existe à cette heure une grande agglomération politique qui a nom la France... » (p. 57). Et encore : « Un État de 26 millions d'âmes comme serait l'Italie, est un État dans lequel toutes les libertés provinciales et municipales sont confisquées au profit d'une puissance supérieure qui est le gouvernement. Là, toute localité doit se taire, l'esprit de clocher faire silence : hors le jour des élections dans lequel le citoyen manifeste sa souveraineté par un nom propre écrit sur un bulletin, la collectivité est absorbée dans le pouvoir central. [...] La fusion en un mot, c'est-à-dire l'anéantissement des nationalités particulières où vivent et se distinguent les citoyens en une nationalité abstraite, où l'on ne respire ni ne se connaît plus : voilà l'unité » (p. 25). Et enfin : « L'unité aujourd'hui, et depuis 1815, c'est tout simplement une forme d'exploitation bourgeoise sous la protection des baïonnettes. Oui l'unité politique, dans les grands États, est bourgeoise : les places qu'elle crée, les intrigues... L'unité en Italie est, comme la république indivisible de Robespierre, la pierre angulaire du despotisme et de l'exploitation bourgeoise » (p. 33).

Pour Proudhon la réponse, c'est la libre fédération, antithèse de l'unité despotique, une fédération dont il trace en détail les contours dans *Du principe fédératif*⁴ : « Tandis que la communauté reste le rêve de la plupart des socialistes, l'anarchie est l'idéal de l'école économique qui tend hautement à supprimer tout établissement gouvernemental et à constituer la société sur les seules bases de la propriété et du travail libre » (p. 58). Cette aspiration repose sur l'idée d'un « contrat politique [qui] n'acquiert toute sa dignité et sa moralité qu'à la condition d'être synallagmatique⁵ et commutatif⁶ [...] Pour que le contrat politique remplisse [cette] condition synallagmatique et commutative que suggère l'idée de démocratie, pour que, se refermant dans de sages limites, il reste avantageux et commode à tous, il faut : 1) que le citoyen en entrant dans l'association ait autant à recevoir de l'État qu'il lui sacrifie ; 2) qu'il conserve toute sa liberté, sa souveraineté et son initiative, moins ce qui est relatif à l'objet spécial pour lequel le contrat est formé et dont on demande la garantie à l'État. Ainsi réglé et compris, le contrat politique est ce que j'appelle une fédération. Fédération du latin *foedus*, génitif *foederis*, c'est-à-dire pacte, contrat, traité, convention, alliance, etc. est une convention par laquelle plusieurs chefs de famille, une ou plusieurs communes, un ou plusieurs groupes de communes ou États, s'obligent réciproquement et également les uns envers les autres, pour un ou plusieurs objets particuliers, dont la charge incombe spécialement alors et exclusivement aux délégués de la fédération » (pp. 74-75). Comment caractériser ce « principe fédératif » ? En trois points, nous dit Proudhon : « a) les groupes qui composent la confédération, ce qu'on nomme ailleurs l'État, sont eux-mêmes des États, se gouvernant, se jugeant et s'administrant en toute souveraineté selon leurs propres lois ; b) la confédération a pour but de les rallier dans un pacte de garantie mu-

⁴ *Du principe fédératif et de la nécessité de reconstituer le parti de la révolution*, Paris, E. Dentu libraire-éditeur, 1863.

⁵ Comportant une obligation réciproque entre les parties.

⁶ Fondé sur l'échange.

tuelle ; c) dans chacun des États confédérés, le gouvernement est organisé selon le principe de la séparation des pouvoirs, l'égalité devant la loi et le suffrage universel en forment la base. [...] C'est aux provinces à faire les premières entendre leur voix. Paris de capitale devenant ville fédérale n'a rien à perdre de cette transformation ; il y trouverait au contraire une nouvelle et meilleure existence. L'absorption qu'il exerce sur la province le congestionne, Paris serait plus libre » (p. 246).

Pour une vue d'ensemble des thématiques proudhoniennes en relation avec la Commune de Paris, on se réfèrera au deuxième tome (« Les réalisations ») de l'ouvrage de Jean Bancal – *Proudhon, pluralisme et autogestion*⁷ –, et plus précisément au chapitre « Les quatre principes d'organisation » (pp. 99-112). On y lit : « On peut donc schématiser en quatre principes d'organisation la construction de la république fédérative préconisée par Proudhon : 1) autonomie et auto-administration politique des groupes naturels, qu'ils soient territoriaux ou fonctionnels ; 2) interdépendance et fédération de ces groupes en des ensembles de plus en plus vastes ; 3) création par délégations successives d'un gouvernement fédératif destiné à harmoniser les intérêts particuliers et à promouvoir les intérêts communs ; 4) constitution d'un État fédéral, d'une société politique fédéraliste résultant de l'articulation de ces éléments » (p. 100).

Il faut donc nécessairement se tourner vers Proudhon si l'on s'intéresse, d'une part, au capital idéologique des communards et, d'autre part, à sa mise en œuvre. D'autant que, Proudhon ne voulant entendre parler, de son vivant, ni de « proudhonisme » ni de « proudhoniens », il n'est pas simple de reconnaître ses adeptes au premier coup d'œil. Jean Bancal s'y attela dans un long article lors du centenaire de la Commune⁸. Pour le cas, outre sa connaissance approfondie de l'œuvre de Proudhon, Jean Bancal se réfère au fait que Lepelletier, que nous avons déjà largement évoqué, mettait en avant le « principe fédératif » du mouvement communaliste, héritage direct de Proudhon. Et de même au fait que le sociologue Georges Gurvitch avait également pointé l'influence prépondérante de Proudhon sur l'esprit de la Commune de Paris : « Toutes les mesures administratives économiques et politiques prises par la Commune s'inspiraient de Proudhon, excepté le Comité de salut public, dû à l'initiative du blanquisme » (*id.* p. 44). Jean Bancal note également que, dans la Commune comme auparavant, il y avait plusieurs nuances de « proudhoniens » : les réformistes tel Tolain, qui ne prit pas part à la Commune ; les mutuellistes et collectivistes tels Varlin et bien d'autres ; des communistes anti-autoritaires, etc. (p. 52). De même, les internationalistes de province, bakouniniens, n'en étaient pas moins proudhoniens. Je ne reprends pas ici dans le détail la description minutieuse que Jean Bancal fait de la composition des délégués de la Commune – et sa critique d'une présentation manichéiste de celle-ci. En effet, des proudhoniens se trouvaient aussi bien du côté de la « majorité » que du côté de la « minorité » ; dans la « minorité », on comptait les deux seuls marxistes de la Commune, Léo Frankel et Auguste

⁷ Paris, Aubier-Montaigne, 1970

⁸ Jean Bancal, « Proudhon et la Commune », in *Autogestion et socialisme : études, débats, documents*, n° 15, 1971. « La Commune de Paris », pp. 37-81. Ce texte est disponible en ligne sur <http://archivesautonomies.org/IMG/pdf/autogestion/autogestion/autogestion-n15.pdf>

Serrailier, tous les autres étant proudhoniens d'influence mutuelliste, révolutionnaire ou communiste libertaire (p. 62). Les internationalistes étaient également répartis entre « majorité » (13) et « minorité » (14). Enfin il faut compter avec ceux que Jean Bancal nomme « les fluctuants et les neutres » oscillant entre les deux positions (p. 80). Au total une trentaine de délégués de la Commune, soit la moitié de ses membres, relevaient de la doctrine de Proudhon. On voit ainsi qu'en guise de « tombeau du socialisme français » – pour reprendre l'expression de l'institut Marx-Engels-Lénine, dans sa préface à l'édition de 1933 de *La Guerre civile en France*⁹ –, la Commune en fut, de fait, le couronnement.

III. Le duel Marx-Bakounine

S'il est prématuré de s'intéresser à cette *Guerre civile en France*, le fameux livre de Marx sur la Commune de Paris écrit à l'issue de l'événement, il n'est, en revanche, pas trop tôt pour rappeler, après tant d'autres, les motifs du différend qui couvait, depuis des années, entre ces deux membres influents de l'Internationale qu'étaient Marx et Bakounine. Je ne reprends pas ici l'ensemble des divergences qui les séparaient sur l'interprétation de la Commune de Paris – ou mieux : de la Commune en France. D'autres spécialistes de la question ont brillamment accompli ce travail, dont Jean-Christophe Angaut¹⁰, sur lequel je m'appuierai.

À lire les textes de Bakounine et sa correspondance de 1870-1871 avec ses alliés, une évidence se fait jour : il faut bien parler d'un *mouvement communaliste* plutôt que de *la Commune de Paris*. Car des Communes, insiste-t-il, il y en eut dans de nombreuses villes du pays, toutes se référant aux mêmes objectifs et aux mêmes pratiques. Sur ce point, Bakounine rejoint pleinement Proudhon (*voir supra*). À vrai dire, il n'est pas incongru que les deux penseurs de l'anarchisme se rejoignent, mais les commentateurs de la Commune dite de Paris ne l'ont pas souligné.

Résumons les arguments de Bakounine lorsqu'il écrit, en août 1870, sa *Lettre à un Français*. Après avoir examiné la consistance des deux armées en présence, et conclus à l'infériorité indéniable de l'armée française, Bakounine déclare : « Primo que les moyens réguliers, les armées régulières ne peuvent plus sauver la France Secundo : qu'elle ne peut plus être sauvée que par un soulèvement national. » Et il ajoute : « Dans ma troisième lettre je prouverai que l'initiative et l'organisation du soulèvement populaire ne peuvent plus appartenir à Paris, qu'elle n'est plus possible que dans les provinces¹¹. » « La France ne peut être sauvée, précise-t-il un peu plus loin, que par un soulèvement spontané, tout à fait en dehors de l'action et de la tutelle de l'administration, du gouvernement, de l'État, quelle que soit la forme de cet État et de ce gouvernement » (p. 38).

⁹ Disponible sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9942225/f1.item>

¹⁰ Jean-Christophe Angaut, « Marx, Bakounine et la guerre franco-allemande », *Sens public*, 2005. Cette étude est disponible en ligne sur <http://sens-public.org/articles/131/>

¹¹ *Œuvres complètes*, Éditions Champ libre, 1979, volume 7 : « Michel Bakounine sur la guerre franco-allemande et la révolution sociale en France (1870-1871) », p. 20.

Au terme de considérations approfondies sur la classe politique française, Bakounine conclut toutes ses démonstrations de la même manière : Paris assiégé devient une ville en guerre dont l'unique urgence est de faire la guerre. Partant de là, « Paris absorbé par l'unique intérêt et par la seule pensée de sa défense, ajoute-t-il, sera tout à fait incapable de diriger et d'organiser le mouvement national de la France. S'il pouvait avoir cette prétention saugrenue, ridicule, il tuerait le mouvement et il serait par conséquent du devoir de la France, des provinces, de lui désobéir, dans l'intérêt suprême du salut national. La seule et meilleure chose que Paris puisse faire dans celui de son propre salut, c'est de proclamer et de provoquer l'absolue indépendance et spontanéité des mouvements provinciaux et, si Paris oublie ou néglige de le faire, pour quelque raison que ce soit, le patriotisme commande aux provinces de se lever et de s'organiser spontanément, indépendamment de Paris, pour le salut de la France et de Paris lui-même. Il résulte de tout cela d'une manière évidente que si la France peut encore être sauvée, ce n'est que par le soulèvement spontané des provinces » (p. 45).

En août 1870, Bakounine poursuit son intuition : la France est perdue tant du fait des Prussiens que du fait de sa classe politique bourgeoise et ne peut pas être sauvée par les jacobins. « Eh bien sauvez-la par l'anarchie. Déchaînez cette anarchie populaire dans les campagnes aussi bien que dans les villes, grossissez-la au point qu'elle roule comme une avalanche furieuse, dévorant, détruisant tout : ennemis/prussiens » (p. 55).

Par la suite, son intuition se précisera. C'est ainsi qu'il écrira de Lyon, le 29 septembre 1870¹² : « Lyon est la seconde capitale de la France et la clef du midi. Outre le soin de sa propre défense, il a donc un double devoir à remplir : celui d'organiser le soulèvement armé du midi et celui de délivrer Paris. Il pouvait faire, il peut encore faire l'un et l'autre. Si Lyon se soulève, il entraînera nécessairement avec lui tout le midi de la France. Lyon et Marseille deviendront les deux pôles d'un mouvement national et révolutionnaire formidable, d'un mouvement qui, en soulevant à la fois les campagnes et les villes, suscitera des centaines de milliers de combattants et opposera aux forces militairement organisées de l'invasion la toute-puissance de la révolution. »

IV. Les communes de province

En suivant le raisonnement de Bakounine et à partir de l'ouvrage de Jeanne Gaillard – *Communes de province, Commune de Paris, 1870-1871*¹³ –, nous accorderons à présent une attention plus particulière aux communes de province, les unes décrétées avant celle de Paris, d'autres pendant, aucune après : le mouvement communaliste fut d'abord vaincu en province, ensuite dans Paris intramuros.

Lors de sa parution à l'occasion du centenaire de la Commune de Paris, ce livre d'avant-garde ne manqua pas de surprendre par son originalité. Il synthétisait les connaissances sur les événements provinciaux et tentait une mise en re-

¹² *Œuvres complètes*, Éditions Champ libre, 1982, volume 8 : « L'empire knouto-germanique et la révolution sociale en France novembre (1870-avril 1871), p. 4.

¹³ Flammarion, 1971, 182 p.

lation entre Paris et le reste du pays. C'était ce qui faisait le grand mérite de cet ouvrage indiscutablement pionnier. Toutefois, même si, dans son ensemble, l'ouvrage est aussi instructif qu'intéressant, on peut y déceler deux faiblesses majeures d'analyse : une ignorance affichée du pourtant majoritaire proudhonisme – désigné sous le terme de « socialisme » – conduit à une sous-estimation de certaines mesures réformistes et révolutionnaires prises par les communes de province ; un zeste de jacobinisme induit, lui, une mésinterprétation des revendications des communes provinciales qui, précisément, ne souhaitaient plus être des « provinces » au sens Grand Siècle de Louis XIV et Vauban, statut confirmé par la Révolution française centralisatrice. En revanche, sur l'analyse des républicanismes existants dans le pays, du personnel politique insurrectionnel issu de 1848 – et toujours en fonction vingt ans plus tard –, l'ouvrage reste très éclairant. Jeanne Gaillard demeure d'ailleurs la seule auteure à avoir tenté d'élargir l'horizon de la Commune de Paris au pays tout entier, même si c'est en méconnaissant une partie du capital idéologique qui s'est incarné dans ce processus.

M'appuyant sur une certaine connaissance de la population ouvrière des faubourgs lyonnais, acquise à l'occasion de mes travaux de recherche historique sur la grève des ovalistes de 1869¹⁴, je pense pouvoir attester de sa capacité insurrectionnelle et du degré de colère qui l'animait à la veille de la Commune lyonnaise. Partant de là, j'ai tendance à penser que Jeanne Gaillard les sous-évalue dans son analyse de « l'échec » des Communes de province. « Sans les faubourgs, écrit-elle ainsi, pas d'insurrection, à Paris comme en province ; mais en province, les faubourgs n'apportent pas une dynamique politique particulière » (p. 75). Une affirmation qui pourrait être nuancée. Là où elle est dans le vrai, c'est quand elle insiste sur le poids des républicains dits « bourgeois » sur l'électorat provincial, même quand les électeurs étaient anticléricaux comme Raspail, et sur le fait que cette influence put éventuellement réfréner les ardeurs émeutières des communards locaux.

Plus avant, Jeanne Gaillard analyse les complicités existant entre Paris et la province à partir du 18 mars 1871 (p.149) et s'attache, dans le chapitre « Significations du fédéralisme » (p. 151), à démontrer que le fédéralisme ne se résumait pas à Proudhon et à Bakounine, mais rencontrait aussi l'assentiment de certains bourgeois ou patrons provinciaux. Comme s'il avait existé une interprétation molle du fédéralisme s'incarnant du printemps 1871 à la fin de la Commune de Paris en revendications qu'elle qualifie de « municipales », ce qui prouverait, après tout, que le proudhonisme s'était diffusé, dans une version plus épurée et moins véhémente, chez certains notables, soit bien au-delà des seules couches ouvrières et artisanes. Pour elle, les radicaux, républicains et autres modérés de province – qu'elle appelle « les marges en grisaille du mouvement communaliste » (p. 168) – n'ont pas soutenu Thiers.

Quoi qu'il en soit, ce livre met à bas l'ancienne hypothèse de *Paris seul contre tous*. Il n'est que de consulter le tableau chronologique d'ouverture du livre, où

¹⁴ Claire Auzias et Annick Houel, *La Grève des ovalistes (Lyon, juin-juillet 1869)*, préface de Michelle Perrot, Payot, « Le regard de l'histoire », 1982, 188 p. ; rééd., Atelier de création libertaire, 2016.

l’auteure met en regard les événements nationaux, puis parisiens et provinciaux pour vérifier que la province ne cessa de s’agiter pendant toute l’année 1870-71.

Cinquante ans après Jeanne Gaillard, Quentin Deluermoz, un jeune historien, auteur de *Commune(s) 1870-1871*¹⁵, reprend le flambeau en élargissant le champ de la recherche à quatre expériences communardes dont les trois premières sont étudiées pour la première fois : Martinique, Alger, Thiers et Lyon.

Dans le cas de la **Martinique**, où le mouvement dura de septembre 1870 à mars 1871, l’événement participe d’une dynamique singulière liée à l’émancipation de l’esclavage et aux rapports intra-coloniaux entre monarchistes « blancs » propriétaires et républicains martiniquais « rouges ». C’est la proclamation de la république le 4 septembre 1870 en métropole qui attisa le feu qui couvait de longue date dans l’île (pp. 125- 129).

La **Commune d’Alger**, quant à elle, eut pour caractéristique d’être demeurée une commune de « colons ». Pour beaucoup constituée de déportés et de proscrits des insurrections de 1848 et 1851, la population coloniale est en grande partie constituée de déportés et de proscrits des insurrections de 1848 et 1851. C’est elle qui est à la manœuvre. Une fois la république proclamée, elle procède à un changement du personnel administratif politique qui ne touche pas qu’Alger. « S’exprime là, écrit Quentin Deluermoz, ce qu’on pourrait appeler une commune coloniale : commune car elle en prend le nom, s’inscrit clairement dans un héritage adapté des révolutions de 1792-93 et 1848, et dans le républicanisme municipal des années 1860 [...], mais elle est bien coloniale dans la mesure où cette autonomie revendiquée reconnaît un lien de dépendance avec le gouvernement métropolitain et qu’elle semble ne pas prendre en compte la question des droits éventuels des colonisés » (p.133). Des rapports avec la Commune de Paris sont avérés dès mars 1871. Il est à noter, par ailleurs, que la révolte anticolonialiste des Kabyles lancée le 15 mars 1871 ne semble pas avoir touché la Commune, ni à Paris ni à Alger. Il n’y eut quasiment pas de suites disciplinaires à la Commune d’Alger (p. 248).

Les pages consacrées à la **Commune de Thiers** (Puy-de-Dôme) sont particulièrement bienvenues. De par sa composition sociologique – forte présence d’ouvriers couteliers – et la force de l’héritage révolutionnaire de 1848, la ville hisse, dès le 4 septembre 1870, un drapeau rouge sur l’Hôtel de Ville. Le mouvement républicain procède, entre septembre 1870 et mars 1871, à des échanges entre responsables locaux et communards parisiens et organise une tentative d’insurrection le 30 avril, jour des élections municipales. Sa très forte composante ouvrière qualifiée participe de sa singularité : « Nous voulons soutenir nos frères de Paris, il n’y a plus de police, nous pouvons faire ce que nous voulons » (p. 139). L’auteur insiste, clin d’œil à Henri Lefebvre, sur l’ambiance festive qui y règne. On y entend partout des « Vive la commune ! ». Cette Commune de Thiers eut, par ailleurs, un devenir plus heureux qu’ailleurs : nombre de ses acteurs principaux devinrent des édiles et le restèrent des années durant, comme élus à la municipalité et autres conseils municipaux (p. 248)¹⁶.

¹⁵ Seuil, 2020, 430 p.

¹⁶ Nous reviendrons plus avant sur la Commune de Lyon, quatrième cas traité par Deluermoz.

Il est intéressant de noter, avec Quentin Deluermoz, que le sens même du terme « Commune » est variable selon les opinions politiques et les situations (p. 177) : « Toujours, il désigne la défense de la république. Chez certains, le mot implique le retour aux franchises municipales bafouées de la capitale. Chez d'autres, il inclut l'autonomie de la ville, l'élection dans une Garde nationale ; la levée des impôts ou la suppression de la préfecture de police et de l'armée. Certains y voient tantôt un lieu de libertés, tantôt un insupportable univers de contraintes et de règles nouvelles. Pour d'autres enfin, il désigne un espace de transformation du monde tel qu'il est, une promesse à réaliser » (p.177). De même, il convient de retenir, avec lui, le caractère *rhizomatique* (p. 316) qu'ont pris le « développement de l'idée communale » et, conséquemment, sa circulation de par le monde, de mutations en transformations et réappropriations.

Enfin, comment ne pas pointer dans cet ouvrage une approche parallèle à celle de Jeanne Gaillard dans l'intérêt qu'il porte – à travers ses personnalités, mais aussi ses anonymes – à la composante sociale des communards.

À l'occasion de son cent-cinquantième anniversaire (2020), le Conseil départemental de Haute-Garonne publia cette déclaration : « Il y a 150 ans, le 25 mars 1871, était proclamée la **Commune de Toulouse** depuis le balcon de l'Hôtel de Ville, place du Capitole. Ce mouvement social toulousain survient quelques jours après la création de la Commune de Paris [...] La Commune de Toulouse a été de courte durée et s'est éteinte le 27 mars. Pendant ces trois jours, des affrontements ont opposé les insurgés, qui se revendiquent comme patriotes et anticléricaux, à des "bataillons de l'ordre" issus des quartiers bourgeois dans le centre-ville de Toulouse. À l'issue de cette insurrection, une partie des "communards" arrêtés par les forces de l'ordre auraient été emprisonnés dans l'ancienne prison de Furgole, située sur la place des Hauts-Murats, à Toulouse. »

La faible documentation disponible sur la Commune de Toulouse incite à penser qu'elle releva d'une simple proclamation de radicaux et de républicains sans base avérée dans le mouvement social. L'on sait que l'insurrection dura trois jours sans avoir la moindre idée de qui étaient ces insurgés, d'où ils venaient et ce qu'ils voulaient. À défaut d'informations précises, on peut imaginer, mais sans certitude, que nombre d'entre eux étaient originaires des faubourgs ouvriers de Saint-Cyprien. Les seules données disponibles relatent les tractations d'un parlementaire radical, un certain Duportal, propulsé à la tête du département et qui réussit à ne pas rompre avec Versailles tout en se faisant acclamer comme républicain communaliste. En d'autres termes, au vu de ce qu'on sait, on se contentera de dire que Toulouse manifesta sa solidarité avec Paris, mais en plaidant en faveur d'un pouvoir républicain légitimiste, celui qui effectivement s'installa au cours des années ultérieures¹⁷. En revanche, c'est le trou noir sur l'implication de la classe ouvrière, le rôle des clubs, des internationalistes, des associations de Toulouse. De fait, cette absence dans l'historiographie de la Commune confirme surtout, en creux, le poids de la défaite des forces révolutionnaires au profit des républicains bon teint dans la Ville rose. C'est d'ailleurs ce que Lissagaray, qui

¹⁷ Voir : Rémy Pech, *La Commune 1871 : de la révolte au compromis républicain*, Éditions midi-pyrénéennes, 2019, 48 p.

était toulousain, laissait prévoir : « La généreuse population ouvrière de Toulouse soulevée au cri de « Vive Paris ! » fut abandonnée par ceux qui l'avaient insurgée. Échec désastreux pour Paris, car le Sud-Ouest aurait suivi Toulouse. »

La configuration est la même pour ce qui concerne la **Commune de Bordeaux**, dont le principal historien – Jacques Girault¹⁸ – est de la même école que Rémy Pech. À lire ses travaux, on y apprend tout sur les menées parlementaires des édiles, mais rien sur le mouvement social. Si bien que la ville de Paul Lafargue doit, à ses yeux, son principal intérêt au fait qu'elle fût précisément la ville du gendre de Marx. On apprend, cela dit, que partout dans le Bordelais, des grèves éclatèrent dans les divers corps de métier au cours de la décennie 1860-70 (p. 46), que Périgueux se manifesta, les 11, 12 et 13 avril 1871, en solidarité avec la Commune de Paris (p. 173), qu'il y eut de l'agitation spontanée à Bordeaux comme ailleurs, que l'intervention des « modérés » y fut ferme pour étouffer tout débordement populaire, que, de leur côté, des soldats refusèrent de se battre pour Versailles (p. 176), que des attroupements et manifestations de 300 personnes eurent lieu à Bordeaux début avril 1871, mais surtout – et encore – que toute cette agitation parvint à être dominée par les partis de l'ordre républicain¹⁹.

Il y eut donc des partisans de la Commune de Paris à Bordeaux, des internationalistes, une classe ouvrière et des manifestations populaires – comme celle du 18 avril 1871 qui dégénéra en échauffourées et où la Commune fut acclamée. Le lendemain 19 avril, on y fit sonner le tocsin pour un début de barricades (p. 184). « Les manifestations débutent, écrit Girault, par des tentatives de débâchage de militaires, suivies par des essais de prise d'assaut de la caserne. » Le 19 avril, 70 arrestations sont opérées (p. 201)²⁰. Les ouvriers du chemin de fer s'y seraient fortement mobilisés (p. 209).

La fin de cet épisode communaliste bordelais est corrélée à l'attitude attentiste de la municipalité de Bordeaux, qui refuse de prendre parti en faveur ou en défaveur de la Commune (p.226). Il convient, cela dit, de noter que des affiches de la Commune de Paris furent gardées la nuit par des hommes armés, ce qui attesterait de l'existence d'un mouvement révolutionnaire en gestation qui reste à étudier. À partir de l'historiographie existante, où le peuple reste le grand absent, on ne peut que conclure que, à Bordeaux comme à Toulouse, la situation fut la même : experts en manœuvres parlementaires, les républicains modérés réussirent à garder la main sur la situation et à faire en sorte que les couches populaires ne s'embrasent pas.

Il en alla, cela dit, autrement à Narbonne, à Limoges, au Creusot, à Saint-Étienne, à Grenoble, à Lyon, à Marseille, à Nîmes ou à Périgueux. Là, la classe ouvrière se fit entendre, même sur une courte durée. Sans parvenir nulle part à

¹⁸ *Bordeaux et la Commune, 1870-1871*, Fanlac Édition, 2009, 388 p.

¹⁹ Apparemment, les seules archives utilisées par Jacques Girault pour son travail parviennent des Archives nationales qui, certes réutilisent les archives départementales, mais en les épurant souvent de précieux détails de terrain (pp. 180 -181).

²⁰ L'étude du profil des arrêtés atteste du caractère ouvrier de la manifestation : deux ouvriers des Chantiers navals, deux marchands de journaux, un imprimeur, un ébéniste, un charpentier, un employé des Chemins de fer du midi

imposer un régime communaliste du type de celui de Paris, elle parvint à proclamer sa solidarité avec la capitale. Ce seul fait incite à réviser une fois encore l'idée reçue selon laquelle Paris aurait été seul face à Thiers. Du point de vue des armes, la chose est indéniable : l'espoir un peu fou que des armées provinciales puissent venir délivrer la capitale ne s'est pas réalisé. Pour beaucoup, grâce à l'intervention musclée des préfets et des notables locaux légitimistes, le rapport de forces avec les armées provinciales n'a pas pu être inversé. Mais cela ne saurait effacer les tentatives communalistes dans une grande partie du pays. Et finalement, c'est bien le mouvement communaliste dans son ensemble qui a été vaincu, en province comme à Paris, par les mêmes forces politiques réactionnaires, antipopulaires, parlementaristes et finalement anti-communardes. Cette victoire fut le résultat d'une alliance objective pour l'ordre entre conservateurs monarchistes et républicains modérés. Et, pour les vaincus, le prix à payer fut lourd, tant pour les communards de province que pour ceux de Paris : poursuites judiciaires, incarcérations, condamnations à mort, exécutions – notamment à Marseille –, bannissements, déportations, avec bains de sang parfois, dans tout le pays.

En **Isère**, plusieurs villes – Grenoble, Voiron, Vienne – prirent des mesures en faveur de la Commune de Paris²¹.

L'exemple de la **Commune de Narbonne**²² demeure, lui, remarquable. Dès le 19 mars 1871, les habitants de Narbonne sont informés de la révolution communaliste à Paris. De leur côté, les troupes armées et la Garde nationale fraternisent avec la population. Dès le 25 mars, les communards narbonnais sont maîtres de l'Hôtel de Ville. Le 28, Versailles envoie sa troupe. La résistance armée s'organise ainsi que le sabotage des voies ferrées, mais sans succès. L'Hôtel de Ville se barricade et s'arme ; on voit des femmes armées de baïonnettes arpenter les rues de la ville jusqu'au 31 mars. Les communards parviennent à évacuer les lieux avant l'arrivée des versaillais. Cet exemple prouve combien Versailles combattait la révolution communaliste dans son ensemble, et pas seulement la Commune de Paris. Il faut, par ailleurs, rappeler que, dès septembre 1870, deux ligues s'étaient organisées : la Ligue du sud-ouest, dont Narbonne était membre, avec Toulouse comme tête de pont, et la Ligue du midi, dont Marseille était l'épicentre. Ces deux ligues jouèrent un rôle actif dans la divulgation des informations et décisions républicaines, voire communalistes dans certains cas. Elles étaient censées lever une armée pour défendre Paris.

Le déroulement de la **Commune du Creusot**, « fief capitaliste » modèle de la nouvelle industrie lourde, nous est relatée par l'un de ses acteurs, Jean Baptiste Dumay²³, internationaliste et maire de la ville. Le 24 mars, la Commune de Paris est acclamée ; le 26 mars, elle est proclamée au Creusot. Le lendemain même,

²¹ Voir la contribution de Simon Lambersens (p. 167) dans l'ouvrage collectif *Toujours debout ! Actes du colloque « Il y a 150 ans, la Commune de Paris »*, coédité par Éditions du Monde libertaire/Éditions CNT-RP, 2021, 280 p.

²² Voir Marc César, *La Commune de Narbonne (mars 1871)*, Presses universitaires de Perpignan, collection Études, 2017, 304 p. Cet ouvrage est disponible en ligne à cette adresse électronique : <https://books.openedition.org/pupvd/3865?lang=fr>

²³ Jean-Baptiste Dumay, *Un fief capitaliste : Le Creusot* (version originale de 1882), Le Coquelicot, 2020, 80 pages.

Thiers envoie sa troupe contre les communards du Creusot. Malgré une importante résistance de type émeutier, la Commune est vaincue. Dumay se cache, puis émigre en Suisse. Il est condamné par contumace aux travaux forcés.

Il nous reste à examiner les trois exemples de Communes de province les mieux fournis en études : celle de Limoges, Marseille et Lyon.

Limoges est une ville ouvrière importante, avec notamment l'industrie de la porcelaine, dont la tradition révolutionnaire est avérée tout au long du XIX^e siècle. Le 6 avril 1871, les ouvriers limougeaux proclament la Commune. Le 6 mai, un transport de troupes doit quitter Limoges pour Versailles. Les ouvriers s'y opposent, pressent les soldats réquisitionnés de refuser et les ramènent devant la préfecture. Le préfet réprime la manifestation, on dresse des barricades quelques heures durant. La **Commune de Limoges** a vécu, l'état de siège y est proclamé : des ouvriers insurgés sont emprisonnés, deux communards se voient condamnés à mort par contumace, la réaction a vaincu ici comme partout²⁴.

La **Commune de Marseille** quant à elle détient le triste palmarès d'avoir connu l'exécution de l'un de ses principaux acteurs, Gaston Crémieux, qui fut le seul fusillé, en juillet 1871, à Marseille – comme plus tard Théophile Ferré, Louis Rossel et Pierre Bourgeois, à Paris. C'est que Thiers, qui était originaire de Marseille, ne voulait laisser aucune chance de vaincre à sa ville natale. Républicaine de longue date, Marseille partageait avec Lyon le privilège d'être aussi une ville où l'Internationale était bakouninienne. André Bastelica, proche de Bakounine, y était sa plus célèbre figure. C'est Marseille qui, dès août 1870, vécut la première insurrection communaliste. C'est encore elle qui, de septembre à mars 1871, pendant la période républicaine, obtint, par la lutte, d'importantes avancées politiques. Ainsi, le 10 mars, suivis par d'autres corporations, les employés du port se mettent en grève. La Commune y est proclamée par Gaston Crémieux le 23 mars. Elle dure jusqu'au 4 avril avant d'être réprimée dans le sang : on y compte 150 morts communards, 30 militaires tués au combat et 500 arrestations²⁵.

Quant à la **Commune de Lyon**, nous bénéficions – de Fernand Rude à Mathieu Rabbe – de plusieurs études qui nous permettent de suivre et de comprendre le déroulé des événements. Au surplus, la correspondance maintenue par Bakounine avec ses compagnons lyonnais demeure une source éloquente. À Lyon, où, comme dans toutes les grandes villes de France, l'esprit local était anticentraliste de longue date, il l'était particulièrement. En outre, Lyon était un centre industriel de première importance avec une classe ouvrière très diversifiée, depuis les canuts de l'industrie de la soie à la Croix-Rousse jusqu'aux nouveaux métiers dans la métallurgie au faubourg ouvrier de la Guillotière. Le 13 août 1870, une première tentative d'établir une république à la Croix-Rousse a lieu. Le 4 septembre, c'est à l'Hôtel de Ville qu'est proclamée la république. Toutes les forces républicaines, anticléricales, internationalistes, libre-penseuses, socialistes, révo-

²⁴ Voir : John M. Merriman, *Limoges la ville rouge : portrait d'une ville révolutionnaire*, Belin, 1990, 494 p.

²⁵ Voir : Collectif, *Toujours debout ! Actes du colloque « Il y a 150 ans, la Commune de Paris »*, contribution de Felip Équy, pp.69-81, coédition Éditions du Monde libertaire/Éditions CNT-RP, 2021, 280 p.

lutionnaires se mettent en ordre de bataille. Bakounine arrive à Lyon entre le 11 et le 14 septembre. Pour Lui, la Cité des Gones doit être le siège de la révolution à l'échelon national – voire international –, et de plus il est pressé. C'est maintenant ou jamais. Bastelica, son ami marseillais, le rejoint. L'équipe englobe aussi deux proches de Bakounine – l'un, russe, l'autre, polonais. On a souvent glosé, pour le ridiculiser, sur l'activisme révolutionnaire de Bakounine à Lyon en septembre 1870. À commencer bien sûr par Marx. Pourtant, à relire les écrits de Bakounine de 1870- 1871, la perspective globale qui le porte est claire. Il veut « accomplir la fédération révolutionnaire des communes par l'abolition de l'Etat »²⁶. Le 17 septembre, de concert avec ses alliés locaux, il décide la création d'un « comité de salut de la France » et d'un « comité central fédératif », en charge de délivrer Paris par une armée populaire levée en province. Le 28, les révolutionnaires investissent l'Hôtel de Ville et proclament la déchéance de l'État. Il s'ensuit une bagarre que les insurgés perdent, avant de quitter les lieux. Expulsé de Lyon, Bakounine, accompagné de Bastelica, regagne Marseille clandestinement où il se cache quelque temps. Ce premier épisode lyonnais se clôt, comme ailleurs dans le pays, par des avancées républicaines venant de diverses obédiences. Cela dit, le 20 décembre, un évènement sanglant se produit à la Croix-Rousse. Des ouvriers révolutionnaires décident de repartir à l'assaut de l'Hôtel de Ville. La troupe s'y oppose, les insurgés maîtrisent un commandant et le fusillent incontinent. Le troisième et dernier temps communard à Lyon aura lieu le 23 mars et se déroulera sur trois jours, à la suite de la proclamation de la Commune de Paris. On tente de nouveau d'envahir l'Hôtel de Ville. Le 30 avril, comme partout dans le pays, est jour d'élections municipales. Les internationalistes tentent une nouvelle fois de lancer un mouvement communaliste, à la Guillotière cette fois. Ils occupent la mairie du quartier. Des barricades hérissent aussi bien la Croix-Rousse que la Guillotière. Mais l'armée de Thiers, ici comme ailleurs, est puissante et l'emporte finalement. La répression fait plusieurs dizaines de morts.

Dans l'ouvrage qu'il a consacré aux communards de Lyon²⁷, Mathieu Rabbe a étudié leur composition sociale. Il s'agit en majorité d'ouvriers des divers corps de métier, mais aussi d'artisans, d'employés et de petits commerçants. S'y ajoutent des membres des classes moyennes, tels que médecins, journalistes, éditeurs et divers. Ce sont ces études d'histoire sociale locale – telles celles réalisées pour Lyon par Mathieu Rabe ou pour Limoges par John Merriman – qui nous permettent de comprendre de quoi cette classe communarde était faite et de qui. C'est là une donnée majeure qui, malheureusement, manque pour Paris²⁸.

Fondé sur des études publiées sur un temps long, ce panorama de ce qui s'est passé en province en 1870 et 1871 confirme à l'envi que le mouvement commu-

²⁶ Mathieu Rabbe, p. 120, in : *Toujours debout ! 2021, op. cit*

²⁷ Mathieu Rabbe, *Les Communards à Lyon : les insurgés, la répression, la surveillance*, Atelier de création libertaire, 2015, 296 p.

²⁸ Si *Le Maitron* – dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social – recense bien des communards ou des membres de la Garde nationale quand ils sont identifiés, on ne connaît que rarement leurs métier, origine et profil.

naliste fut bien un mouvement général, et non simplement parisien. Et, de même, que similaires furent les mesures d'anéantissement que Thiers et les versaillais utilisèrent pour mater, partout dans le pays, la révolte populaire, en chaque lieu où pointa une menace communaliste armée. Il en alla de même des condamnations qui se sont abattues sur toutes les villes remuantes de France.

C'est pourquoi il convient de revenir, désormais, à la question posée par Jeanne Gaillard sur les diverses significations du fédéralisme. Si l'on constate, à travers les nombreuses monographies publiées, combien étaient variées les définitions relatives à la république et en quoi elles attestaient d'opinions très diverses, l'on doit convenir que, s'agissant du fédéralisme, tous les communalistes n'étaient pas proudhoniens ou bakouniniens. Pour certains, le terme ne recouvrait, en effet, qu'un penchant pour la décentralisation ou un sentiment d'hostilité à l'hyper-centralisme de l'empire. Cela dit, c'est bien à Proudhon et à Bakounine qu'il nous faut revenir, car c'est bien parce que la Commune de Paris était fédéraliste que les provinces purent s'en solidariser en se référant d'avantage à l'idée de « mouvement communaliste » que de « Commune de Paris ».

V. La Commune de Paris, au prisme du centralisme : Marx, Lefebvre, Tombs

En synthèse, sur la Commune de Paris, deux analyses (l'une fédéraliste ; l'autre centraliste) s'opposent à travers leurs théoriciens de l'époque : Proudhon et Bakounine, d'un côté ; Marx, de l'autre.

Rappelons, pour l'histoire (et le plaisir), ce jugement de Marx en pleine guerre franco-allemande : « Les Français ont besoin d'être rossés. Si les Prussiens sont victorieux, la centralisation du pouvoir de l'État sera utile à la centralisation de la classe ouvrière allemande. La prépondérance allemande, en outre, transportera le centre de gravité du mouvement ouvrier européen de France en Allemagne, et on n'a qu'à comparer le mouvement dans les deux pays, de 1866 à aujourd'hui [1870], pour constater que la classe ouvrière allemande est supérieure à la française, tant sur le plan théorique que sur celui de l'organisation ; la suprématie qu'elle a, sur la scène mondiale, sur la classe ouvrière française, serait en même temps la suprématie de notre théorie sur celle de Proudhon²⁹. »

Il est toujours plaisant, en effet, de rappeler cet enthousiasme pro-allemand du Marx d'avant la Commune lorsqu'on sait l'engouement que son livre postérieur – *La Guerre civile en France* – suscita dans les rangs de la mouvance communiste. On peut penser que – l'ouvrage ayant été achevé, d'après Engels, le 30 mai 1871 – l'émotion provoquée par les tueries versaillaises a pu contribuer à faire changer Marx d'opinion (ou, pour le dire, plus trivialement, à retourner sa veste) sur la « classe ouvrière française » redevenue alors glorieuse. Mais la question reste de savoir si elle a réellement changé. Car il est peu discutable que, auto-convaincue de son efficience révolutionnaire, la vulgate communiste héritière du père fondateur développa plus tard – Lénine le premier – cette idée selon laquelle la Commune aurait été le tombeau du socialisme français et le berceau du communisme international, interprétation qui devint hégémonique dans l'histoire révolutionnaire durant tout de même un peu plus d'un siècle.

²⁹ Lettre du 20 juillet 1870 à son ami et camarade Engels.

Déarrassée de ces oripeaux, nous pouvons considérer, sans arrogance, l'analyse de la Commune proposée par Marx³⁰ comme résultant d'un texte écrit à chaud, mais où l'évènement est vu de loin. À sa lecture, on constate, cela dit, que l'auteur était bien informé de l'actualité parisienne. Grâce notamment aux quelques correspondants qu'il avait sur place, dont Paul Lafargue – qui fit un séjour de dix jours dans la capitale³¹ –, mais aussi Élisabeth Dmitrieff – que Marx dépêcha immédiatement, et en son nom, sur le théâtre des opérations.

« L'Assemblée nationale inaugurée à Bordeaux le 13 février était composée, en majeure partie, de monarchistes avérés (sur 750 députés, 450 monarchistes) représentants des grands propriétaires terriens et des couches réactionnaires des villes et des campagnes. De là, l'appellation d' "Assemblée de ruraux" », écrit-il, toujours attentif à la répartition des pouvoirs légaux, dans une note³² de *La Guerre civile*. Dans son ouvrage, Marx, qui analyse en détail les tractations politiques de la réaction, n'a pas de mots assez durs contre Thiers. Sur les actes de la Commune, en revanche, il demeure plus évasif, voire abstrait. Au point qu'il semble que ce texte ait été destiné à reprendre la main sur les événements et à porter la signature de la Commune au crédit de l'Internationale, son Internationale, manœuvre qui fonctionna à merveille plus de cent ans durant, jusqu'à la chute du « communisme » réellement existant. L'on y retrouve les grands thèmes qui furent généralement soulignés par ses commentateurs : la critique de l'absence de chef ; la défense du centralisme révolutionnaire ; l'appropriation communiste de la Commune³³, en dépit de son capital concret, proudhonien, ce qui ne laisse pas d'interroger quant à la sincérité de Marx. Sa lecture est, cela dit, instructive, mais d'abord sur les qualités littéraires de son auteur.

Ce pamphlet influença au premier chef les études du XX^e siècle, parmi lesquelles celle d'Henri Lefebvre – *La Proclamation de la Commune*³⁴ – se détache de loin. « Nous dirons et proclamerons hautement que le style propre de la Commune, écrit-il d'entrée de jeu, ce fut celui de la fête » (p. 20). Et de remarquer que « la plupart de ces auteurs (i.e. *communards*), dans leur vision rétrospective des événements, ont ignoré ou méconnu les textes de Marx sur la Commune de Paris. La plupart d'entre eux ont vécu sur leur passé et revécu leur passé en l'écrivant, retraçant très exactement leur propre trajectoire. Leur histoire est donc très peu insérée dans l'histoire générale » (p. 59). Reste à savoir ce que Lefebvre entend par « histoire générale ». On ne le saura jamais. Reste à souligner que c'est un beau livre qu'il nous a livré, et qui garde aujourd'hui valeur de

³⁰ La première édition française de *La Guerre civile en France* date de 1874.

³¹ Comme le rappelle « La Commune de Paris », l'excellent blog de Michèle Audin où l'on peut lire « Paul Lafargue en visite à Paris du 7 au 18 avril 1871 », une série de quatre textes disponibles en ligne sur <https://macommunedeparis.com/?s=Paul+Lafargue>

³² En page 60 dans la version en ligne (1933) de BNF Gallica, disponible à l'adresse suivante : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9942225/f64.item>

³³ Pour Engels, la Commune, « c'était la dictature du prolétariat ».

³⁴ Henri Lefebvre, *La Proclamation de la Commune, 26 mars 1871*, Gallimard, 1965, 488 pages.

témoignage quand bien même les données, les informations et les analyses se sont considérablement étoffées depuis.

Sa troisième partie – « Les idéologies et le prestige de la Commune » – est particulièrement instructive en ce qu'elle réhabilite, contre l'opinion de certains historiens républicains d'antan, la prégnance de la « commune médiévale » dans la mémoire des luttes – commune signifiant alors, pour les divers protestataires, autonomie et rupture d'avec le pouvoir central. Une référence aux communes du Moyen Âge que l'on retrouve à plusieurs reprises dans les textes et déclarations de 1871, et aussi dans l'ouvrage de 1911 d'Edmond Lepelletier abondamment commenté en ouverture. C'est dans cette partie que s'insère le chapitre sur Proudhon, le proudhonisme et le principe fédératif. Henri Lefebvre est un honnête homme – qualité dont attestent d'autres œuvres qu'il nous légua, sa *Critique de la vie quotidienne*, notamment. Ce chapitre sur Proudhon est l'une des sources du travail de Jean Bancal – commenté ci-dessus – tant par les références qu'il fait à Lepelletier qu'à Gurvitch. En clair, s'attachant à réhabiliter Proudhon – malmené par Marx à mauvais escient, écrit-il –, il examine l'apport du proudhonisme non seulement à la théorie politique de la révolution, mais aussi à la Commune de Paris : « Dans ce cadre déterminé, précise-t-il, seule la doctrine proudhonienne devait permettre, et permit en effet à Paris, de s'adresser aux provinces, aux ouvriers de s'adresser aux paysans en leur proposant un programme. D'autre part, la grande idée de la Commune, idée que les marxistes ne peuvent rejeter, à savoir la gestion démocratique directe de leurs affaires par les citoyens réunis en conseils, commissions et comités, cette idée ne peut se séparer du proudhonisme qui le premier l'exposa. » (p. 154). Belle remarque, à nuancer, cependant, avec le traitement, bâclé en deux pages, qu'il réserve à l'anarchisme dans son chapitre 8, où Bakounine se voit caricaturé et, plus encore, par trop distingué de Proudhon, comme si ces deux pensées n'étaient pas conjointes.

On s'attardera sur le chapitre intitulé « La nuit et l'aube du 18 mars » car, eu égard à l'époque de la rédaction de cet ouvrage – 1965 –, beaucoup moins informée que la nôtre, l'auteur détaille d'heure en heure, de palier en palier, le récit de cette journée du 18 mars avec une minutie dont peu d'autres auteurs de la Commune ont fait preuve. Au total, cinquante pages consacrées à ce moment révolutionnaire où le sort de Paris bascula. Quelques mots sur l'ambiance de fête à Montmartre lorsque les soldats lèvent la crosse en l'air : « La foule les fête et les festoie (i.e. *les soldats*). Quelques soldats vont jusqu'à échanger leur fusil contre un verre de vin. La masse en effervescence devient communauté, devient communion » (p. 245).

Curieusement pourtant, la fête est en réalité peu présente dans cet ouvrage. Lefebvre ne la théorise pas plus qu'il ne l'illustre. « Ce grand espoir, note Lefebvre, accompagne inséparablement l'air de fête de la semaine du 18 au 26 mars et de la proclamation de la Commune. Le peuple va se retrouver unanime, constituant de façon définitive sa commune fraternelle, au sein de laquelle les décisions se prendront dès lors librement, consciemment, sans pression de l'État et du pouvoir » (p. 355). Le manifeste du Comité central des vingt arrondissements de Paris (p. 357) tient lieu de programme électoral à certains et débouche sur « le 28 mars, [jour où] la Commune est proclamée solennellement devant

l'Hôtel de Ville et la liste de ses membres lue devant un immense rassemblement de gardes nationaux et de peuple » (p. 361). Elle déclare « la République universelle ». Le jeudi 30 mars, le journal de Vallès, *Le Cri du peuple*, titre : « La fête... La Commune est proclamée ... en ce jour de fête... ». Et développe : « La Commune est proclamée dans une journée de fête révolutionnaire et patriotique pacifique et joyeuse... C'est aujourd'hui la fête nuptiale de l'idée et de la république. » Et bien que l'on ne doute pas de l'euphorie suscitée par ce grandiose événement, on comprend aisément que, dans le contexte de ville assiégée, affamée et malade où se trouve Paris, la fête ne dure pas éternellement pour les acteurs principaux du drame, les Parisiens restés sur place. Tel est le cœur de l'ouvrage de Lefebvre qui s'intitule, redisons-le *La Proclamation de la Commune*, et par conséquent ne porte pas sur la suite : la Semaine sanglante et son anéantissement. L'auteur note bien que cette proclamation se fit dans l'effervescence d'une joie unanime des Parisiens.

« Ô grand Paris, patrie de l'honneur, cité du salut, bivouac de la révolution... » Ainsi s'exprimait Jules Vallès dans l'édition du *Cri du peuple* du 28 mars, le jour de la proclamation de la Commune. Cri en forme d'éloge qui donne son titre français au second ouvrage que l'historien britannique Robert Tombs consacre à la Commune de Paris³⁵.

Ce livre se veut une synthèse contemporaine des connaissances accumulées sur la Commune et des questions qu'elles soulèvent. L'auteur balaie largement son sujet puisqu'il remonte jusqu'aux précédents de la Commune depuis la Révolution française. À qui souhaiterait ne lire qu'un seul livre sur la Commune de Paris, on suggérera sans hésiter celui-ci. Robert Tombs est un grand historien et, si cet ouvrage n'est pas à la hauteur de son premier titre paru en français – *La Guerre contre Paris*³⁶ – qui, lui, était éblouissant de page en page, il n'en demeure pas moins qu'on a là affaire à un ouvrage fiable, sérieux, vaste et synthétique. L'historien embrasse, en effet, l'ensemble de la production historique, la plupart de langue anglaise cela dit, qui contribua à faire avancer la connaissance de la Commune. Son *Paris, bivouac des révolutions* est dédié à Jacques Rougerie, historien français qui, le premier, se consacra dans les années 1960 à une histoire sociale de la Commune. L'ouvrage est structuré autour de grands thèmes – dont l'haussmannisation, celle-là même qui ambitionnait d'en finir avec les révolutions et, ironie du sort, à peine achevée, vit ses larges avenues piétinées par une nouvelle révolution urbaine ! L'auteur décline les scissions de la Commune de juin 1870 jusqu'à mai 1871 et s'arrête sur la forme du gouvernement communal qu'elle s'est donnée – celle-là même que Marx, dans sa grande bonté, qualifia de « forme politique enfin trouvée ». Dans un chapitre particulièrement intéressant – « Un nouveau peuple révolutionnaire ? » –, il étudie les catégories sociales à l'œuvre dans la Commune : prolétariat, peuple, femmes, anti-communards. Dans le chapitre « La lutte finale », on sent Tombs particulièrement à l'aise – il est vrai que c'est là son sujet de prédilection, celui de son pre-

³⁵ Robert Tombs, *Paris, bivouac des révolutions : la commune de 1871*, Libertalia, 480 p., 2014. Édition originale en anglais : 1999.

³⁶ Robert Tombs, *La Guerre contre Paris*, Aubier, « Collection historique », 1997, 380 p.

mier livre³⁷ – pour décrire l’affrontement final entre versaillais et communards. Dans le dernier chapitre – « Conséquences, représentations et significations » –, l’historien britannique évoque les conséquences de la Commune sur la perception de l’idée de république, sur la gauche, sur le marxisme, sur l’historiographie contemporaine et... sur l’écriture de ce *Paris, bivouac des révolutions*.

Si, dans son ensemble, l’étude de Tombs est classiquement équilibrée, quelques points demeurent discutables. Le principal reproche qu’on pourrait lui faire serait de ne pas s’intéresser du tout aux significations politiques et aux enjeux politiques de la Commune. Bakounine n’y est cité que trois fois ; Proudhon y est évoqué un peu plus, mais essentiellement comme penseur de la Commune en tant qu’unité « de la souveraineté démocratique » dans la lignée de 1792.

Le sentiment qui domine à la lecture de cet ouvrage est celui d’un mouvement improvisé où les communards, spontanés et patriotes, auraient agi sans autres garde-fous idéologiques que ceux puisés à l’imaginaire de la Révolution française. Les Communes de province y sont totalement ignorées. Comme les termes d’« idée communaliste » (Arthur Arnould) ou de « mouvement communaliste » (Gustave Lefrançais). C’est dire que, par réévaluation du vieux mythe jacobin, Paris et sa Commune, confrontés à un superbe isolement, auraient fait exception dans le paysage français. Si sa qualité d’auteur non marxiste a permis à Tombs d’écrire l’une des plus grandes œuvres historiques sur la Commune de Paris – *La Guerre contre Paris* –, ses inclinations conservatrices ont sans doute brouillé sa vue sur les contours de l’événement historique analysé dans *Paris, bivouac des révolutions*.

Son approche spatio-temporelle de la Commune pêche d’un lourd défaut : cette croyance qu’il aurait existé une coupure flagrante entre Paris et la province, que l’esprit révolutionnaire aurait été condensé à Paris et la réaction contre-révolutionnaire en province. Un défaut qui relève de l’erreur tant cela a été démonté, comme nous l’avons pointé, par les historiens des années 1960 et suivantes. Cette erreur de perspective relève, en réalité, d’une simple mais déformante croyance en la verticalité du regard, en la centralisation politique du pays. Car ce qui est royal (vertical) n’est pas nécessairement ce qui est populaire. La verticalité du royaume n’est pas la verticalité des luttes. Quand Tombs note, par exemple (pp. 77-78), que la « popularité de l’empereur [se trouve] chez certains travailleurs en province, mais pas dans la capitale », il se trompe : les résultats des élections locales attestent que l’étiage des sympathies et des antipathies pour l’empereur étaient les mêmes dans tout le pays. Mais Tombs a ses sources. La preuve : « Comme le relève Rougerie, nous dit-il, il y a des communes avec un “c” minuscule mais il n’y en a qu’une avec un “c” majuscule » (p. 155). Province contre Paris, encore. Référence majeure pour Tombs, la vision de Rougerie, qui était pourtant contemporain des études pionnières de Jeanne Gaillard, renforce bizarrement le point de vue centraliste et vertical de son héritier britannique.

Si l’influence que Proudhon exerça en son siècle est à peine mentionnée, la manière dont ses idées furent mises en application sous la Commune n’est pas

³⁷ Je renvoie le lecteur à ma recension de *La Guerre contre Paris* publiée dans *Le Monde libertaire* du 22 mai 1997 : <https://www.monde-libertaire.fr/?page=archives&numarchive=9144>

davantage analysée par le menu. Lacune d'interprétation, là encore. De même, tout ce qui relève du proudhonisme, de la décentralisation, des Communes de province, des mouvements sociaux de solidarité avec la Commune de Paris qui se déroulèrent dans les contrées éloignées de la capitale, tout cela manque sous le « bivouac » de Tombs. Seul compte, à ses yeux, Paris en son sens mythique du XIX^e siècle, post-royaliste et jacobin. On peut y voir, même chez un historien conservateur britannique, un reliquat de l'influence marxiste et de l'appropriation qu'elle opéra sur l'interprétation de la Commune. Par ailleurs, et bien que le mouvement anarchiste ne fût en effet fondé, comme tel, qu'à l'issue de la Commune (en 1872), nombre de militants antiautoritaires et bakouniniens, tels Gustave Lefrançais ou Elisée Reclus pour ne citer qu'eux, furent actifs dans la Commune. S'ils sont bien décrits sous leur dénomination d'époque – « les minoritaires » –, leur activité de même est minorée, voire négligée. Autre faiblesse du livre : Tombs s'attache, en fin de parcours à démêler la question de l'influence que le marxisme aurait eu sur la Commune (ou le contraire), mais sans jamais évoquer son legs antiautoritaire, ultérieurement revendiqué par les seuls anarchistes, ce qui demeure d'autant plus curieux que, comme déjà évoqué, Bakounine a participé à la Commune – de Lyon (il est vrai) – et livré prophétiquement à la postérité des analyses non dénuées d'intérêt historique sur les conditions à réunir pour déclencher, à l'échelle du pays, une insurrection qui aurait pu avoir quelque chance d'être victorieuse.

À quelques exceptions près – dont certaines ont été consignées dans cette étude – peu de travaux historiques se sont véritablement penchés jusqu'à présent sur l'histoire sociale de la Commune de Paris, et plus précisément sur la question de la composition sociale des communards. Il y a cinquante ans, Rougerie avait étudié les dossiers militaires des procès des communards et avait établi un premier profil de ceux qui furent condamnés. Déjà, il contredisait la thèse orthodoxe selon laquelle c'était le « prolétariat » en armes qui avait défendu Paris. Tombs souligne, quant à lui, que l'étude des élections du 26 mars atteste d'une géographie sociale parisienne des communards, qu'il rattache à l'Est parisien. Mais l'examen des 79 biographies de responsables siégeant au Conseil de la Commune indique qu'ils sont tous issus de la « classe moyenne inférieure et de l'élite de la classe ouvrière » (p. 234), ce qui vérifie, une fois encore, l'hypothèse selon laquelle les révolutions ne sont pas accomplies par des crève-la-faim, mais par ceux qui ont encore les moyens de se révolter. Il se trouve que le profil des femmes qui participèrent à la Commune³⁸ est relativement mieux connu désormais par le dépouillement et l'étude des dossiers des presque mille femmes détenues à la prison des Chantiers, à Versailles.

Globalement, il convient donc de souligner que l'étude sociale de la grande majorité des communards, entendus au sens du peuple de Paris et tous engagements confondus, n'a pas encore été réalisée. Jusqu'à aujourd'hui, par manque d'une synthèse collective, on ne connaît pas bien ces insurgés. De la même fa-

³⁸ Il convient de préciser, au sujet des femmes, que, malgré leur implication certaine dans la Commune de Paris, celle-ci, de courte durée il est vrai, ne modifia en rien leur statut social et politique. Il fallut attendre pour cela la guerre de 1914, qui eut au moins pour effet positif d'introduire les éléments d'une première mutation à leur égard.

çon, nul ne semble s'être intéressé aux sans-nom et à aux sans-qualité de la Commune de Paris, ce qui prouve au moins que cette histoire sociale de la Commune reste à faire. Et elle est faisable, comme l'a prouvé Merriman sur la Commune de Limoges. Même si les archives ont brûlé, mais pas toutes les archives, il reste nécessairement des données qui n'ont jamais été fouillées.

Pour s'extraire un peu de l'événementiel en se plongeant dans une production récente, on lira avec intérêt *L'ivresse des communards*, de Mathieu Léonard³⁹. « Quelles que soient les nuances autour du roman de l'alcool sous la Commune, écrit l'auteur, il apparaît clairement qu'après 1871, le terme d'alcoolisme va servir de "mot codé" pour discréditer l'irrationalité de la classe ouvrière » (p. 93). Cet ouvrage original examine les usages malveillants de l'argumentaire antialcoolique à l'adresse des combattants de la Commune – tout autant du côté des communards d'ailleurs que des troupes versaillaises. Dans les deux cas, la morale bourgeoise stigmatise un alcoolisme de sous-développés. Si le vin et l'alcool ne sont pas rationnés sous la Commune, et circulent donc largement, leur consommation ne saurait expliquer en rien, s'emploie à démontrer l'auteur, les débordements communards, ni même versaillais. Le tout, en s'appuyant sur de très riches sources secondaires puisées aux souvenirs des témoins de tout bord de l'époque, tant médecins que badauds. Ce regard très spécifique, probablement inspiré des méthodes et des études de Foucault, permet aussi de mettre en relief le rôle des médecins dans la montée d'un ordre moral qui triomphera au lendemain de la Commune. Dans ce dispositif, le corps médical a souvent servi d'agent légitimant les pouvoirs établis en leur offrant un supplément de rationalité et de nécessité. La dernière partie de l'ouvrage traite des suites de la Commune en matière d'hygiénisme et de propagande antialcoolique – thématiques qui prirent essor au lendemain de 1871, et connurent aussi un écho relativement important au sein du mouvement anarchiste de la fin du siècle. Point d'orgue de cet ouvrage : une note infrapaginale nous alerte, p. 235, sur le fait que, « entre septembre 1870 et juin 1871, [...] 473 internés [ont trouvé] la mort à l'hôpital Sainte-Anne, principalement pour cause de malnutrition. Les fous viennent en bout de chaîne des bouches à nourrir ». Il faut remercier l'auteur pour cette information dont on n'avait jamais reçu écho dans aucune autre histoire de la commune.

VI. L'idée communaliste remise sur ses pieds

Arthur Arnoult fut un acteur de la Commune de Paris qui parvint à s'enfuir au moment de la défaite pour se réfugier en Suisse où il devint l'ami de Bakounine. Son livre – *Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris : notes et souvenirs personnels*⁴⁰ –, qui date de l'immédiat après-Commune (janvier 1872-1873 sur le manuscrit), remet la Commune de Paris sur ses pieds. « Paris est la chose, le jouet et la victime du dernier hameau du département le plus arriéré, le plus encroûté dans l'ignorance et l'hébètement religieux. Avec le système uni-

³⁹ Mathieu Léonard, *L'ivresse des communards : prophylaxie antialcoolique et discours de classe (1871-1914)*, Lux Éditeur, Montréal, 2022, 290 p.

⁴⁰ Paris, Klincksieck, « Critique de la politique », 2018, avec une préface de Bernard Noël, XVIII + 286 p. Première édition : 1878.

taire et le régime centralisateur, il n'en peut être autrement [...] et, chose inouïe, la province n'est pas coupable. Elle subit comme Paris une fatalité dont il suffirait de l'affranchir pour qu'elle marchât bientôt d'un pas égal à Paris. Paris en effet n'est pas d'une autre race que le reste de la France. Le Parisien d'origine est une minorité, même à Paris. C'est la province au contraire qui alimente Paris. Beaucoup de ces hommes qui luttent et qui meurent pour la Commune de Paris sont nés à tous les bouts de la France » (p. 70). Le style d'Arnould est à la fois d'une sincérité absolue quant à l'événement qu'il relate et d'une pédagogie exceptionnelle, si bien qu'on doit le recommander en lecture initiale au débutant cherchant à se faire un avis sur la Commune de Paris. Tous les termes en jeu sont explicités : Qu'est-ce qu'un garde national ? Un comité d'arrondissement ? Un fédéré ? Un versaillais ? Un monarchiste ? Etc. De tous les témoignages d'époque, c'est indéniablement le plus clair sur les enjeux politiques et pas le moins émouvant pour autant. S'interrogeant la veille du scrutin électoral qui élira le Conseil des vingt arrondissements de Paris, d'où sortira la proclamation de la Commune, il écrit : « Je savais aussi qu'une révolution qui se cantonne, qui reste sur place, est condamnée à périr et j'ai expliqué dans les chapitres précédents par suite de quelle situation morale et matérielle, Paris vainqueur, au lieu de déborder sur la France, s'était renfermé dans ses murs. La victoire militaire était donc fort douteuse. Elle ne pouvait guère résulter que d'un grand mouvement de la province s'interposant entre Versailles et Paris, de la province disant à Versailles : "Assez de sang versé, assez de boucheries comme cela ! Ce que Paris demande, nous le demandons aussi. Que l'Assemblée de Versailles disparaisse et fasse place aux représentants des Communes liguées de France !" Ce grand mouvement était-il à espérer ? Je ne le croyais guère... » (p. 114).

Sur le programme de la Commune : « Il importe du moins que l'on comprenne bien cette idée (i.e. *l'idée communaliste*), qu'on ne s'imagine pas qu'on est en face d'une insurrection plus ou moins héroïque, plus ou moins justifiée, qu'on arrive à saisir nettement ceci : c'est que la Commune de Paris fut plus et autre chose qu'un soulèvement. Elle fut l'avènement d'un principe, l'affirmation d'une politique. En un mot elle ne fut pas seulement une révolution de plus, elle fut une révolution nouvelle portant dans les plis de son drapeau tout un programme original et caractéristique » (p. 129).

Sur quelques enseignements de la Commune : « La Commune arbora résolument le drapeau socialiste. [...] Elle marque une étape nouvelle, et nouvelle en ceci particulièrement, que loin d'assumer la tâche d'organiser autoritairement l'égalité civile et de décréter la révolution sociale, elle sut généralement rester dans la vérité, en appelant les classes travailleuses à régler elles-mêmes directement leurs intérêts, à élaborer, sous leur propre responsabilité, la question des rapports du travail et du capital. [...] La Commune se contenta donc de proclamer l'autonomie et la fédération des groupes naturels en les engageant à s'organiser en toute liberté, au mieux de leurs droits, de leurs intérêts et de leurs lumières, sachant que là, et non ailleurs, réside le nœud de la révolution. C'était la rupture la plus éclatante avec le principe autoritaire de l'ancienne société. [...] C'était le déplacement du pouvoir qui passait de l'État au peuple, du gouvernement à la nation, de quelques privilégiés à l'individu entré en pleine possession de lui-même » (pp. 244-245).

Sur une aide de la province : « En France, est-ce qu'il faut compter avec Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Toulouse ? Non ! Ces villes sont des cadavres [...] quoique les grandes villes fussent presque unanimement de cœur avec le mouvement communaliste dont le triomphe seul pouvait les affranchir » (p. 268).

Sur la dictature du prolétariat : « Aussi les socialistes qui appartiennent à diverses écoles, qui ont diverses solutions pour les divers problèmes, ne demandent point la dictature pour imposer une solution uniforme. Ils savent qu'il n'y aurait pas de dictature plus insupportable que celle qui *décrèterait* le communisme, ou le collectivisme, ou toute autre solution de ce genre, eux qui protestent contre la dictature que leur imposent les solutions actuelles » (p. 277).

Arthur Arnould est limpide sur les buts et les moyens de la Commune. Il la veut « révolution de l'avenir », par opposition à ses camarades dits « de la majorité » c'est-à-dire autoritaires, qui en tiennent pour une révolution « du passé », selon les mots d'Arnould, en voulant recommencer la Révolution française de 1789, toujours selon Arnould, dépassée par les nouveaux principes de la Commune. Arnould est très clair à ce sujet, comme il l'est sur les principes – irréfutables à ses yeux – d'une commune d'inspiration proudhonienne (qualificatif qu'il n'emploie pourtant pas). Il sera encore plus clair quelques années après en revenant sur le mouvement communaliste dans un ouvrage intitulé *L'État et la révolution*⁴¹, titre repris et entièrement contredit par Lénine des années plus tard.

VII. Conclusion...

Quelques citations d'Arnould et de Bakounine pour finir :

« Ou la liberté s'appuyant sur l'autonomie des communes, l'organisation des forces productives et la fédération des groupes ou le pouvoir personnel s'appuyant sur l'unité, la centralisation, l'armée, le clergé, la magistrature, le capital. Ou la république ou la monarchie, ou la révolution ou la dictature ; il n'y a pas de moyen terme » (*L'État et la révolution*, p. 164).

« Que le principe d'autorité étant la négation même de l'idée révolutionnaire, toute révolution qui fera appel au principe d'autorité sera perdue ;

Que vouloir fonder la souveraineté du peuple sur le système unitaire, centraliste et gouvernemental, c'est justement déposséder la souveraineté du peuple ;

Que le parlementarisme républicain est aussi impuissant à résoudre le problème social que le serait le pouvoir personnel monarchique ;

Qu'il faut enfin faire succéder aux formes gouvernementales, filles du passé et qui représentent l'antagonisme des classes et des intérêts, des gouvernants et des gouvernés, des dirigeants et des dirigés, des exploités et des exploités, des privilégiés et des dépouillés, des capitalistes et des salariés, l'organisme social qui sera l'expression de la solidarité et de la justice » (*Ibid.*, p. 211).

On laissera le mot de la fin à Bakounine. Il date des 5-23 juin 1871 : « Je suis un partisan de la Commune de Paris qui, pour avoir été massacrée, étouffée dans

⁴¹ Arthur Arnould, *L'État et la révolution*, Éd. J.-M. Laffont, « Demain et son double » (collection dirigée par Bernard Noël), Lyon, 1981. L'édition originale genevoise de 1877 est disponible en ligne sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8630302r/f16.item.textelimage>

le sang par les bourreaux de la réaction monarchique et cléricale, n'en est devenue que plus vivace, plus puissante dans l'imagination et dans le cœur du prolétariat de l'Europe. J'en suis le partisan surtout parce qu'elle a été une négation audacieuse, bien prononcée, de l'État »⁴².

Claire AUZIAS

[Illustration de tête : Marcos Carrasquer]

– À contretemps / Odradek / septembre 2023 –
[<http://acontretemps.org/spip.php?article1012>]



AC

⁴² *Œuvres complètes*, Éditions Champ libre, 1982, volume 8, op. cit., p. 293.